

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2022)  
**Heft:** 40

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Nicodet, Marc

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

L'information peut revêtir de multiples aspects: le langage et la terminologie employés peuvent être adaptés au public visé, tout comme peut l'être le support utilisé, forme papier classique ou version numérique, via courriel ou Web. Sans compter le plus important, à savoir la capacité à transmettre les contenus les plus variés. Ainsi en va-t-il du présent numéro de notre revue spécialisée «cadastre» où se côtoient des exposés factuels, concernant par exemple les nouvelles règles régissant le financement de la mensuration officielle (p. 13), des articles scientifiques, tel celui relatif au profil astro-géodésique du CERN (p. 16), et des comptes rendus de manifestations (p. 36).

En cette année 2022 désormais proche de son terme, l'information a également revêtu une grande importance dans notre environnement professionnel. Notre domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» vous a notamment fait part, au moyen de circulaires et d'Express, de la modification d'instructions ou du résultat d'études menées. Nous avons par ailleurs organisé des manifestations consacrées à la mensuration officielle en septembre (cf. page 30) et au cadastre RDPPF en novembre (cf. page 33). Nous sommes intervenus lors d'événements de tiers et nos échanges ont eu pour cadre de nombreux groupes de travail (cf. article portant sur la conclusion de la consultation relative à la documentation du modèle DMAV, p. 4). Nous avons remis à jour cadastre.ch, le portail du cadastre suisse, vous avons informés des actualisations le concernant via notre liste de diffusion (Newslist) et avons aussi utilisé activement cette plateforme pour vous communiquer des informations. Dans notre revue spécialisée «cadastre», nous avons abordé les aspects les plus variés de notre domaine professionnel et nous sommes même permis d'en franchir les limites de temps à autre.

Enfin et surtout, c'est auprès de vous, chères lectrices et chers lecteurs, que nous sommes allés recueillir des informations par le biais de consultations, lors de discussions parfois animées ou à l'occasion d'entretiens bilatéraux. Cela a par exemple conduit à la décision de parler dès à présent du modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV et de ne plus utiliser la terme DM.flex (cf. p. 4). Que tous ceux qui ont participé à un titre ou à un autre à ces nombreux échanges d'informations soient ici chaleureusement remerciés. Les informations que nous récoltons ainsi nous sont extrêmement précieuses.

Permettez-moi à présent d'esquisser le programme qui nous attend dans les mois à venir. S'il s'annonce chargé pour nous, il le sera également pour vous, par voie de conséquence. Les thèmes prioritaires seront les suivants:

- la révision partielle de l'OMO et de l'OMO-DDPS ainsi que l'abrogation de l'OTEMO à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui s'accompagneront de l'adaptation de nombreuses prescriptions;
- le nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV, version 1.0: des manifestations régionales de formation continue sont prévues dès 2023 (p. 38);
- l'adaptation et l'extension du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) sont en cours; elles nécessitent des modifications au niveau de la loi dont nous vous tiendrons informés avec les moyens dont nous disposons;
- les bases légales relatives au cadastre des conduites Suisse sont en voie d'élaboration et seront soumises au Conseil fédéral l'an prochain pour permettre ensuite l'ouverture de la consultation; les informations concernant le cadastre des conduites Suisse emprunteront différents canaux;
- s'agissant enfin des informations foncières, un groupe de travail mixte (mensuration officielle et registre foncier) élabore actuellement un extrait commun qui sera mis en consultation.

Il va de soi que nous vous tiendrons informés d'autres thèmes via nos canaux désormais bien connus.

Je voudrais conclure ce bref tour d'horizon en citant Mike Fischer, un entrepreneur particulièrement novateur et débordant d'idées: «Avec de bonnes informations, on gagne du temps et on agit mieux.»

C'est dans cet esprit que nous nous efforcerons, en 2023 aussi, de bien vous informer, en temps utile, de la manière la plus adaptée et dans la forme voulue. Notre but est de mettre en œuvre les projets innovants en cours pour créer la base indispensable à un cadastre résolument tourné vers l'avenir, à la hauteur des attentes placées en lui.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et à vous présenter d'ores et déjà, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2023, en espérant qu'elle soit riche de nombreuses informations, aussi bonnes que positives.

Marc Nicodet, ing. géom. brev.

Responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»  
swisstopo, Wabern